

— Inclusion des personnes transgenres

Rappel

- ✓ un formulaire de « demande d'enregistrement du prénom d'usage » (lors de l'inscription/après l'inscription/tout au long du cursus)
- ✓ orienter l'étudiante ou l'étudiant vers un contact référent vprs@umontpellier.fr pour acter la démarche et obtenir des renseignements (préconisé)
- ✓ les établissements sont invités à informer les personnes souhaitant utiliser leur prénom d'usage des démarches à effectuer auprès de l'officier d'état civil pour obtenir cette modification : extrait du Code civil (*en copie du formulaire de demande*)

Demande d'utilisation d'un prénom d'usage
au bénéfice des personnes transgenres

Année Universitaire
.....

Vu la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016
Vu l'extrait du Code civil – Art. 60 et 61

L'étudiant	
NOM :	Numéro d'étudiant :
Prénom(s) de l'état civil :	Prénom d'usage :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal et Ville :	
Email :	
Téléphone :	

La composante
Composante d'inscription :
Formation en cours : Mention/Parcours

Modalités d'application
Documents concernés par l'utilisation du prénom d'usage : - carte étudiant ou étudiante - listes d'émargement, inscrits, appels ... - affichage des résultats d'examen - adresse de messagerie étudiante
Documents non concernés par l'utilisation du prénom d'usage* : - diplôme - contrats et conventions - relevés de note - attestation de réussite - certificat de scolarité
Afin que votre démarche soit prise en considération, veuillez prendre rendez-vous avec Mme Agnès Fichard -Carroll, Vice-Président déléguée à la responsabilité sociale : vprs@umontpellier.fr
<small>*nécessite une modification préalable de la mention du prénom à l'état civil (service-public.fr)</small>

Fait à, le

L'étudiant,
Nom, prénom, signature

Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale,
Nom, prénom, signature